

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3739 - LUNDI 11 MAI 2020

COVID-19 À KINSHASA

Félix Tshisekedi réconforte les malades et le personnel soignant



Félix Tshisekedi visitant les hôpitaux chargés de la prise en charge des malades du Covid-19

Après avoir présidé une réunion d'évaluation à mi-parcours de la riposte et de l'évolution de la situation du Covid-19 en République démocratique du Congo, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a tenu le 7 mai à descendre sur le terrain afin de palper du doigt les réalités relatives à la prise en charge des malades dans quelques formations hospitalières de Kinshasa.

Ces visites lui ont permis de se forger une réelle conviction sur le niveau de pénétration du Covid-19 dans la capitale et sur les moyens de lutte limités en termes d'équipements dont disposent les structures médicales aux fins d'un soutien gouvernemental susceptible d'accroître leurs capacités d'intervention.

Page 8

PROCÈS VITAL KAMERHE

Canal futur télévision prêt à retransmettre les audiences en direct



Vital Kamerhe

La direction de ce média émettant à Kinshasa a adressé, le vendredi 8 mai, une demande d'autorisation au président du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe lui annonçant sa disponibilité de retransmettre en direct le procès de Vital Kamerhe pour lui garantir son caractère public.

« Au regard de l'intérêt que suscite ladite cause au sein de l'opinion, il sera difficile pour le tribunal de satisfaire la volonté de tous ceux qui voudront y assister dans le contexte actuel de l'état d'urgence qui limite tout rassemblement », a écrit son directeur général, Njangukaraeo Kara.

Page 8

PLAINTÉ CONTRE JOSEPH KABILA

L'évêque Pascal Mukuna à son tour traduit en justice

Le leader religieux vient d'être traduit en justice par Mamie Tshibola, épouse d'un de ses anciens collaborateurs, pour « viol, rétentation illicite et menaces de mort ». Dans sa plainte, la dame soutient avoir été violentée par le pasteur qui l'aurait obligée à avoir des relations intimes avec elle avant qu'elle ne puisse récupérer le certificat d'une parcelle que son défunt

mari lui a laissé.

Cette action intervient au lendemain du dépôt par le responsable de l'église Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) d'une plainte au Parquet général près la Cour constitutionnelle contre Joseph Kabila appelé à répondre à dix faits relatifs aux violations des droits humains recensés sous son règne.

Page 5



Evêque Pascal Mukuna, président du FC Renaissance

CORONAVIRUS

L'ASBL TMM sensibilise à la pandémie dans les camps militaires de Kinshasa

Page 5

COVID-19

Félix Tshisekedi rend visite aux malades

Après avoir présidé une réunion d'évaluation à mi-parcours de la riposte et de l'évolution de la situation du Covid-19 en RDC, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a tenu à descendre sur le terrain afin de palper du doigt les réalités relatives à la prise en charge médicale des malades dans quelques formations hospitalières de Kinshasa.



Félix Tshisekedi à l'hôpital du Cinquantenaire

Le président de la République a effectué le jeudi 7 mai, en compagnie de son épouse, sa visite d'inspection dans les différentes structures médicales spécialisées dans le traitement du coronavirus à Kinshasa. C'est par la clinique Ngaliema qu'il a entamé sa ronde avec, dans sa suite, le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo. Dans cette formation hospitalière, la première à avoir enregistré le premier cas de la pandémie du Covid-19 dans la ville-province de Kinshasa,

le chef de l'Etat a eu droit aux explications du médecin-directeur, le Dr Kongo, quant à la manière dont se déroule la prise en charge des malades du coronavirus. A ce jour, a-t-il indiqué, l'hôpital compte au total trente-huit cas testés positifs, dix suspects et seize guéris en instance d'être libérés. Toujours à cette première étape de sa ronde, Félix-Antoine Tshisekedi a procédé, sous la supervision du ministre de la Santé, à la remise des certificats médicaux de guéri-

son à seize patients atteints du coronavirus. L'occasion était, par ailleurs, donnée aux malades guéris de témoigner sur les conditions de leur prise en charge médicale. Deux d'entre eux ont saisi l'opportunité pour remercier le premier d'entre les Congolais pour son implication personnelle dans la lutte contre le Covid-19, le suivi régulier et le décaissement des fonds en vue d'une prise en charge efficiente des malades. Au Centre médical de Kinshasa (CMK),

deuxième étape de sa ronde, le chef de l'Etat a procédé à l'inauguration d'un nouveau centre de prise en charge des malades infectés du coronavirus. L'occasion lui a été donnée de visiter le nouveau pavillon aménagé d'une capacité de soixante lits censé accueillir les malades. Le couple présidentiel a, par la suite, mis le cap sur l'Institut national de recherche biomédicale, l'unique centre de dépistage du coronavirus à l'échelle nationale. C'est ici que sont généralement réceptionnées les analyses de tous les échantillons prélevés sur des cas suspects de Covid-19. Le Dr Jean-Jacques Muyembe Tamfum (coordonnateur du Comité multisectoriel de lutte contre le coronavirus) s'est, par la suite, fait l'honneur de faire visiter au couple présidentiel la salle de formation pratique de biologie ainsi que le nouveau laboratoire P3. Le couple présidentiel a été informé du mode de fonctionnement de ce laboratoire et des défis auxquels l'INRB est confronté. Le président de la République y a remis un lot du produit Covid Organics, don de Madagascar à la RDC.

Les malades donnent de la voix
A l'hôpital du Cinquantenaire où un dispositif d'accueil impressionnant l'attendait, Félix Tshisekedi a longuement conféré avec le médecin-directeur et le personnel soignant de ce centre hospitalier qui lui

ont fait part des conditions de travail difficiles qui sont les leur en cette période de basse conjoncture. Le chef de l'Etat a eu droit aux doléances du personnel soignant qui, par l'entremise d'un de leurs délégués, a sollicité le renfort en masques appropriés et l'attribution des primes de risque. Du haut de leurs chambres d'où ils sont sortis, les malades du Covid-19 ont, à leur tour, donné de la voix. Ils ont exprimé leurs desiderata au président de la République en rapport avec les conditions de leur prise en charge en mettant plus d'emphasis sur l'alimentation qui, selon eux, est loin de répondre à leurs attentes. Plusieurs d'entre eux présentent des signes encourageants en attendant la confirmation de leur état sérologique par l'INRB avant leur sortie. Très réceptif, Félix-Antoine Tshisekedi a promis d'y apporter des réponses idoines dans les meilleurs délais. C'est par l'Hôpital de l'amitié sino-congolaise de Ndjili que le chef de l'Etat a terminé son itinérance. Il été informé par le staff médical de la bonne évolution des patients qui y sont internés. Ces visites lui ont permis de se forger une réelle conviction sur le niveau de pénétration du Covid-19 à Kinshasa et sur les moyens de lutte en termes d'équipements dont disposent les structures médicales aux fins d'un réajustement éventuel.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlé Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Le RGJK distribue des kits de lavage des mains, des gels désinfectants et masques

En cette période de pandémie, la communication de proximité est une stratégie efficace pour amener la population à changer de comportement en adoptant des gestes barrières afin de freiner la propagation du Covid-19 en RDC. Cette maladie a fait à la date du jeudi 7 mai huit cent quatre-vingt-dix-sept cas positifs.



Le RGJK impliqué dans la lutte contre le Covid-19

Le vendredi 8 mai au marché de la commune de Selembao, le fondateur du Rassemblement de la génération Jo-

seph-Kabila (RGJK), le député Félix Kabange Numbi Mukwampa, a fait une communication sur le coronavirus

en présence du bourgmestre adjoint de la commune de Selembao, Crispin Luyambi, de la représentante de la Fonda-

tion Mzee Laurent-Désiré-Kabila, yema Selemani, et de la députée Geneviève Inagosi. L'initiative du RGJK est appuyée par la Fondation Mzee Laurent-Désiré-Kabila qui offre des masques en tissus réutilisables à distribuer gratuitement aux Kinois. En plus des masques, le RGJK a distribué des kits de lavage des mains, des savons et des gels désinfectants à quelques salons de coiffure dans la commune de Selembao. Le port des masques étant devenu obligatoire, la coordonnatrice du RGJK/Funa, Mme Nandy Angalikiana a salué l'initiative de Jaynet Kabila, fondatrice de la Fondation Mzee Laurent-Désiré-Kabila de distribuer aux Congolais des masques en tissus réutilisables. « Je tiens à féliciter l'honorable Jaynet Kabila pour cette initiative. Aujourd'hui, le port des masques est obligatoire et tout le monde n'a pas d'argent pour s'acheter un masque chirurgical, qu'il faudrait d'ailleurs jeter après quelques heures. Mais grâce à la Fondation Mzee Laurent-Désiré-Kabila, nous aurons des masques en tissus gratuitement et qu'on peut nettoyer », a-t-elle expliqué tout en ajoutant que « le Covid-19 est une

question nationale. Le RGJK n'a pas eu d'autre alternative que de s'engager car l'intérêt humain passe avant tout. Nous devons tous barrer la route à cet ennemi commun et invisible ».

S'adressant à la population de Selembao, Nandy Angalikiana insiste sur le fait qu'en plus du port de masque, il faut respecter les autres gestes barrières, notamment se laver les mains, tousser dans le coude du bras. La représentante de la Fondation Mzee Laurent-Désiré-Kabila a remis symboliquement un lot de masques à la coordonnatrice du RGJK/Funa qui, à son tour, l'a remis au fondateur du RGJK, Félix Kabange Numbi, pour le remettre en dernier lieu au bourgmestre adjoint de la commune de Selembao. celui-ci a promis de les distribuer aux dix-huit quartiers que compte sa municipalité en bon père de famille. RGJK qui n'est pas à sa première commune compte poursuivre cette campagne de sensibilisation aux gestes barrières et de distribution des lave-mains, des désinfectants et des masques dans d'autres communes de la ville de Kinshasa

Blandine Lusimana

SÉNAT

L'Acaj fustige le rejet de l'enquête sur la passation de marché public

Pour l'ONG, l'attitude affichée par les sénateurs remet à la surface la nécessité d'un débat national sur l'utilité de la chambre haute du Parlement dans l'architecture institutionnelle congolaise, à l'instar de celui qui a été mené dans certains pays africains.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) s'est dite profondément scandalisée par la décision de rejet adoptée, le 7 mai 2020, par la plénière du Sénat, de la requête de mise en place d'une commission d'enquête sur les travaux de rénovation de l'hémicycle et ses dépendances de la chambre haute introduite par la sénatrice Bijoux Goya Kitenge. Pour l'ONG, cette décision démontre à n'en point douter que le Sénat, élu dans un environnement d'accusation de corruption, dirigée contre certains de ses membres et unanimement condamnée par la population, n'en a cure de la transparence dans la gestion de la res publica, pourtant consubstantielle à la démocratie gage de la bonne gouvernance. Dans sa réaction du 8 mai, l'Acaj indique que les séna-

teurs sont mieux placés que quiconque pour réaliser que les travaux de rénovation effectués dans leur hémicycle, à la suite d'un marché de gré à gré, sont payés par le contribuable congolais. Aussi, poursuit cette ONG, qu'à ce titre, les citoyens disposent du droit constitutionnel de contrôler et d'être rassurés de la licéité de l'usage fait de leurs ressources financières par ceux qu'ils ont mandatés. « L'Acaj regrette vivement que les sénateurs enclins à initier régulièrement, et sur la base de simples présomptions, des missions d'enquête dans les institutions publiques conformément à l'article 100 alinéa 2 de la Constitution, aient fait preuve de déficit de sagesse en choisissant de sacrifier les intérêts supérieurs de l'Etat sur l'autel d'un protectionnisme



Les sénateurs en plein session/DR

partisan préjudiciable à la manifestation de la vérité », a noté cette association. Pour l'Acaj, l'attitude affichée par les sénateurs remet à la surface la nécessité d'un débat national sur l'utilité du Sénat dans l'architecture institutionnelle congolaise, à l'instar de celui qui a été mené

au Cameroun, au Senegal et en Côte-d'Ivoire. « A quoi servirait le Sénat dans un système où la Chambre basse a le dernier mot en cas de désaccord entre les deux chambres sur un texte de loi ou que ses membres refusent d'enquêter sur un marché public soupçonné d'avoir

été passé en violation de la loi en la matière ? Il s'agit d'une chambre budgétivore qui sert plus à rien, voire d'une maison de retraite et/ou de recyclage politique », a conclu l'Acaj, qui s'est déclarée fortement mobilisée sur cette question.

Lucien Dianzenza



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

COVID-19

L'ASBL TMM sensibilise à la pandémie dans les camps militaires de Kinshasa

L'ASBL Telema Muanaya Mappinga (TMM) est en pleine campagne de sensibilisation et conscientisation « Stop Covid-19 dans nos camps » depuis le mardi 21 avril dans les différents camps militaires et policiers de la ville province de Kinshasa.

Le 27 avril, l'ASBL TMM, avec à sa tête, la coordonnatrice principale Christella Kiakuba, est descendue au camp Canaan, camp des veuves et orphelins de militaires, situé dans le district de Tshangu (commune de la Nsele), dans le cadre de la campagne de sensibilisation et conscientisation de porte-à-porte contre la propagation de la pandémie du Covid 19 à Kinshasa. Christella Kiakuba et son staff ont symboliquement remis les dispositifs de lavage des mains à la présidente des veuves dudit camp, qui à son tour, est descendue avec l'équipe de TMM pour les placer à travers les points sensibles du camp. Il sied de noter que cette caserne de veuves militaires, construite par la Monusco et les missionnaires jésuites depuis 2005, n'a jamais été électrifiée. Et ces veuves ne touchent que 34 000 francs congolais (moins de vingt dollars américains) par mois, comme récompense des loyaux services que leurs maris ont rendus à la République. Un montant plus que dérisoire qui ne permet aucunement de subvenir à leurs besoins mensuels.

Le vendredi 24 avril, l'ASBL TMM

s'est rendue au camp policier Badara situé dans le district de Tshangu, toujours dans l'optique de sa campagne de sensibilisation et conscientisation de porte-à-porte, dans le but d'expliquer avec plus de détails l'existence de la pandémie du Covid 19, ses conséquences à travers le monde en général, à Kinshasa particulièrement. L'équipe de TMM constituée des enfants de soldats s'est également appesantie sur le respect des gestes barrières tout en montrant aux habitants du camp comment se laver les mains, comment tousser, se saluer, calculer le mètre de distanciation sociale, porter le masque, etc.

L'ASBL a par la suite remis symboliquement les dispositifs de lavage au commandant second du camp, qui à son tour, est descendu avec l'équipe de TMM pour les placer dans tous les coins stratégiques dudit camp. Les habitants se sont engagés au strict respect des gestes barrières. Cependant, ils ont présenté leurs difficultés, confrontés au crucial problème de manque d'eau, une denrée qui ne coule pas dans ce camp. D'où leur cri d'alarme lancé aux autorités compétentes afin de trouver



L'équipe de l'ASBL TMM sensibilise au Covid-19 dans un camp militaire

une solution, surtout en cette période où l'hygiène est plus qu'obligatoire, vitale.

Le mardi 21 avril en présence du commandant du camp du Music et de son équipe, l'ASBL TMM, avec à sa tête la coordonnatrice principale Christella Kiakuba, a sensibilisé les 165 familles de camp Music sur le respect des gestes barrières afin de se proté-

ger contre le coronavirus qui fait trembler le monde. Par la même occasion, TMM a remis entre les mains du commandant du camp un lot de kits de lavage qui ont également été placés dans tous les coins stratégiques de la caserne, geste très apprécié par les usagers du camp Music.

Juste après, Christella Kiakuba et son équipe ont bravé la pluie pour

clôturer leur journée au camp Mbaki Ndolo où ils ont également conscientisé la population sur le strict respect des gestes barrières. Une citerne de lavage des mains de 1000 litres a été placée juste à l'entrée du camp, don de l'ASBL TMM, à la grande satisfaction du commandant du camp et les habitants.

Martin Engimo

CROISADE JUDICIAIRE CONTRE JOSEPH KABILA

L'évêque Pascal Mukuna à son tour traduit en justice

Le leader religieux vient d'être traduit en justice par Mamie Tshibola, épouse d'un de ses anciens collaborateurs, pour « viol, rétention illicite et menaces de mort ».

Le responsable de l'église Assemblée Chrétienne de Kinshasa (ACK) est désormais sous les feux de l'actualité. La récente publication sur les réseaux sociaux d'un sextape, qui a littéralement souillé son honneur en tant que pasteur, n'aura visiblement pas eu raison de son obstination à en découdre avec Joseph Kabila. Le controversé pasteur est plus que jamais déterminé à poursuivre l'ex-président jusque dans ses derniers retranchements. Qui est derrière lui ? Nul ne le sait. A-t-il un problème personnel avec celui qu'il avait adulé hier et qui serait pour beaucoup dans son ascension sociale ? Difficile de décrypter l'attitude de l'initiateur de l'Eveil patriotique qui emprunte là un chemin sinueux et glissant.

N'écouter que la voix de sa propre raison, le pasteur est finalement passé à l'acte en déposant, le jeudi 7 mai, une plainte auprès du Parquet gé-

néral près la Cour constitutionnelle, contre l'autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC). Pour ce leader religieux, l'ex-président est responsable des maux dont souffre la RDC aujourd'hui à cause de la main basse que lui et ses acolytes ont fait sur les richesses du pays.

Au-delà des crimes économiques, l'évêque pasteur met également à charge de Joseph Kabila dix dossiers relatifs aux violations des droits humains pour lesquels le prédécesseur de Félix Tshisekedi se doit de répondre. Il s'agit du massacre des adeptes de Bundu Dia Kongo dans le Kongo central, de l'affaire Armand Tungulu, de l'assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana dans les locaux de la Police nationale congolaise (PNC), des massacres des jeunes kulunas à Kinshasa par la PNC dans l'opération Likofi, des fosses communes de Maluku, des massacres de Mwanza Lemba



dans le Kasai, des massacres et fosses communes dans le Kasai, de l'assassinat de deux experts des Nations unies dans le Kasai, de l'assassinat des manifestants et incendies des sièges de partis politiques en 2016 et de l'assassinat de plusieurs personnes lors des manifestations organisées par le Comité laïc de coordination. En réaction à la démarche de Pascal Mukuna, une de ses nombreuses conquêtes en la

personne de Mamie Tshibola est sortie de sa réserve pour traduire à son tour l'évêque en justice pour « viol, rétention illicite et menaces de mort ». Epouse d'un ancien proche collaborateur du pasteur, la bonne dame véhicule une version de faits qui crucifie Pascal Mukuna, sextape à l'appui, le faisant passer pour un pervers. Dans sa plainte, Mamie Tshibola soutient avoir été violentée par le pasteur

qui l'aurait obligé à avoir des rapports sexuels avec elle pour qu'elle puisse récupérer le certificat d'une parcelle de son mari située dans la commune de Bandalungwa. « C'est ainsi qu'il m'avait invité à l'église ACK de Bandal et m'a contraint d'avoir des relations sexuelles avec lui. Monsieur le procureur, j'ai fait ma part du marché et il a refusé de restituer ces documents », allègue la requérante dans sa plainte. Et d'ajouter : « Les deux dernières relations sexuelles qu'il a eues avec l'évêque Mukuna étaient sous la menace d'une arme en son bureau ». Qui est derrière la plaignante ? Difficile d'y répondre. Dans les milieux des fidèles de l'ACK, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la « Kabilie » est derrière ce coup qui procède d'un mode opératoire bien connu. En attendant l'instruction de ces deux dossiers judiciaires, la démarche de l'évêque Pascal Mukuna est au cœur de la polémique dans les milieux concernés.

Alain Diasso

CORONAVIRUS

Un déconfinement contre les émeutes de la faim au Nigeria et en Afrique du sud

L'Afrique du Sud et le Nigeria, les deux puissances économiques africaines ont été très affectés par les mesures de restrictions visant à contenir la propagation du Covid-19.

Les populations de ces deux pays se sont senties compressées. Sentant de leur côté monter une certaine colère, les dirigeants du Nigeria et de l'Afrique du Sud ont été contraints d'assouplir les mesures. Des centaines de milliers de jeunes, sans travail et manquant de nourriture commençaient à piller les magasins et à défier les forces de l'ordre. Dans ces pays déjà déchirés par les inégalités sociales, l'économie informelle assure une grande partie des emplois et la survie de la population. Le confinement ne pouvait être prolongé indéfiniment. Tous les ingrédients étaient ainsi réunis pour que les tensions éclatent en émeutes.

Dans ce contexte, les Sud-Africains ont été autorisés à reprendre le travail, sous stricte protection sanitaire, dans des secteurs comme la restauration à emporter, le bâtiment, l'agriculture, le secteur minier,

le textile et la maintenance. Toutefois, les déplacements restent limités au strict nécessaire et les écoles restent fermées au moins jusqu'au mois de juin. Le port du masque est également obligatoire dans les lieux publics et le couvre-feu en vigueur de 20h à 5h.

Les spécialistes sont cependant unanimes. Les mesures de confinement mises en place depuis cinq semaines dans le pays ont permis de ralentir la progression de la pandémie. L'Afrique du Sud compte le plus grand nombre de cas sur le continent avec 5600 cas et une centaine de morts enregistrés. Mais la décision a été difficile à prendre pour les autorités sud-africaines qui ont voulu éviter des émeutes aux conséquences inimaginables dans les townships pour les populations pauvres.

Pour les populations du Nigeria, la levée progressive des mesures de confinement sonne comme la fin d'un cau-

chemar dans ce pays de plus de 200 millions d'habitants. Les activités économiques ont repris dans l'ensemble du territoire, à l'exception de l'Etat de Kano. Malgré la mise en place d'un réseau d'entraide de particuliers et quelques aides du gouvernement pour

«Le gouvernement n'avait plus de choix», déclare l'économiste nigérian Chukwuka Onyekwena, «d'autant qu'il n'a pas les moyens financiers pour soutenir son économie. Ses revenus pétroliers se sont évaporés depuis le début de la crise». Il pour-

comme l'Afrique du Sud, le Nigeria a maintenu le port obligatoire du masque dans les lieux publics, les mesures de distanciation et la fermeture des frontières.

Nul ne peut prédire si ce déconfinement progressif va automatiquement entraîner une explosion de cas de Covid-19. Pour le gouvernement sud-africain, la prochaine étape sera la levée du confinement, mais en fonction des impératifs de protection de la santé publique et la nécessaire reprise de l'économie.

Pour d'autres raisons, notamment le recul des cas de propagation de l'épidémie, plusieurs pays africains ont ou vont entamer un assouplissement progressif des mesures de déconfinement dans les prochains jours, avec le maintien du port du masque et la distanciation. C'est le cas au Cameroun depuis le 1er mai, ce sera également le cas au Congo à partir du 15 mai et au Maroc à partir du 18 mai. Mais la peur de mourir reste présente.

Noël Ndong

«Le gouvernement n'avait plus de choix», déclare l'économiste nigérian Chukwuka Onyekwena, «d'autant qu'il n'a pas les moyens financiers pour soutenir son économie. Ses revenus pétroliers se sont évaporés depuis le début de la crise».

les plus démunis, la situation devenait intenable pour des millions de Nigériens, dont la plupart dépendent de l'économie informelle. Certaines personnes n'avaient plus accès à la nourriture pour survivre.

suit : «Avec la chute des cours du pétrole, l'augmentation de la dette et le peu de revenus fiscaux, le Nigeria dispose de peu de marge de manoeuvre pour répondre à cette crise et le futur paraît sombre». Mais,

Le chef de l'ONU lance une alerte contre la montée de la haine

La pandémie de Covid 19 génère la haine et la xénophobie, a dénoncé avec force Antonio Guterres.

Dans un communiqué publié vendredi, le chef de l'ONU, a dénoncé la montée de la violence et de la xénophobie appelant à une action résolue pour y mettre fin. «On désigne des boucs émissaires, on entretient la peur. La haine de l'étranger se répand sur internet et dans les rues. Les théories du complot à caractère antisémite prolifèrent

parmi les plus vulnérables, a commencé à se répandre».

Des journalistes, des lanceurs d'alerte, des professionnels de santé, des travailleurs humanitaires et des défenseurs des droits humains sont pris pour cible parce qu'ils font leur métier, s'alarme aussi le secrétaire général de l'ONU.

Il faut une action résolue pour mettre fin aux discours de

«l'idée répugnante que l'on pouvait sacrifier les personnes âgées, figurant parmi les plus vulnérables, a commencé à se répandre».

et des musulmans sont victimes d'attaques liées au Covid-19», a-t-il alerté.

Des migrants et des réfugiés ont été accusés de propager le virus et se sont vus refuser l'accès aux soins médicaux, interpelle le chef de l'organisation, tandis que «l'idée répugnante que l'on pouvait sacrifier les personnes âgées, figurant

haine dans le monde entier, réclame Antonio Guterres, en demandant notamment aux enseignants de s'intéresser à la maîtrise des outils numériques par les jeunes et aux réseaux sociaux «d'en faire davantage contre les contenus racistes, misogynes ou préjudiciables».

Julia Ndeko avec AFP

195 pays et territoires touchés dans le monde

Le continent africain est pour l'instant moins sévèrement touché par la pandémie avec 2.007 décès pour 51.569 cas officiellement recensés au 7 mai.

Depuis son apparition en décembre 2019 en Chine, l'épidémie a fait plus de 270 000 morts dans le monde. 3,9 millions de cas ont été officiellement diagnostiqués dans 195 pays et territoires. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec près de 76 000 décès.

A travers le globe, les effets dévastateurs du coronavirus sur les économies se précisent, incitant de nombreux pays à sortir du confinement. Le Royaume-Uni, qui accuse plus de 30.000 morts, va voir son activité dégringoler avec une chute du produit intérieur brut de 14%. En France, un demi-million d'emplois ont été détruits dans le secteur privé depuis le début de la crise et l'activité reste en recul d'un tiers par rapport à la normale. Aux Etats-Unis, nation la plus touchée au monde avec 73.000 morts, des dizaines de millions de personnes ont dû s'inscrire au chômage sous l'effet de la pandémie. Toutefois, les effets les plus dévastateurs et déstabilisateurs se feront sentir dans les pays les plus pauvres, où les Etats ne sont pas à même de soutenir financièrement leurs populations a alerté en fin de semaine l'ONU, qui veut lever 4,7 milliards de dollars pour protéger des millions de vies. «Si

nous n'agissons pas maintenant, nous devons nous préparer à une augmentation significative des conflits, de la faim et de la pauvreté. Le spectre de multiples famines se profile», a mis en garde un haut responsable.

Au Brésil, où le coronavirus a déjà tué plus de 8.000 personnes, le taux de mortalité est particulièrement élevé chez les plus défavorisés, notamment dans la population noire. «La pandémie ne fait que creuser les inégalités historiques héritées de l'esclavage», estime Emanuelle Goes, de l'institut Fiocruz de Rio de Janeiro. En Equateur, un tiers des 2,7 millions d'habitants de Guayaquil, foyer épidémique du Covid-19 et capitale économique de l'Equateur, ont contracté le coronavirus, selon la maire de la cité portuaire, Cynthia Viteri.

La Chine soutient la création d'une commission sous l'égide de l'OMS. Dans un contexte mondial très tendu, en réponse aux pressions de certains Etats exigeant une enquête sur l'apparition du virus dans le pays fin 2019, la Chine a déclaré soutenir la création d'une commission sous l'égide de l'OMS afin d'évaluer la réponse mondiale au Covid-19, mais uniquement

après la fin de l'épidémie. Et avec des conditions.

L'évaluation devra se faire de façon ouverte, transparente et inclusive, sous l'égide du patron de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus, et au moment opportun après la fin de l'épidémie. La Chine souhaite également que la démarche soit validée au préalable par l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS ou son conseil exécutif. Et elle y met un préalable : il ne doit pas s'agir d'une procédure visant spécifiquement la Chine, mais bien d'une évaluation qui concernerait l'ensemble des pays du monde.

La commission, demande la Chine, aura pour objectif de faire un bilan de l'expérience et des lacunes de la réaction internationale à l'épidémie et d'émettre des suggestions sur les moyens de renforcer le travail de l'OMS, de développer les infrastructures de santé des Etats, et d'améliorer la capacité de réponse mondiale aux maladies infectieuses. La Chine, première à avoir rapporté des cas de Covid-19 après l'émergence de l'épidémie dans la ville de Wuhan, se dit favorable à la recherche de l'origine du virus. Elle souligne cependant que le nouveau coronavirus ne vient pas forcément du territoire chinois, car le patient zéro, qui n'a pas été retrouvé, aurait pu arriver d'ailleurs.

J.Nd.

INTERVIEW

Denis Sassou N'Guesso sur : « Nous ne croyons pas à un effondrement de l'économie congolaise »

Dans un entretien exclusif accordé à RFI et France 24 depuis Brazzaville, le président congolais Denis Sassou-Nguesso revient notamment sur la pandémie de Covid-19, sur la prolongation des mesures de confinement jusqu'au 15 mai. Denis Sassou-Nguesso confirme que tous les traitements qui sont faits ailleurs, comme le protocole du professeur Raoult ou l'Artemisia de Madagascar, doivent être essayés en milieu hospitalier, sous contrôle. Denis Sassou-Nguesso évoque aussi la chute des cours du pétrole.

« Nous avons confiance, nous ne croyons pas à un effondrement de l'économie congolaise », estime-t-il. Il demande une aide entre 300 et 500 millions de dollars au FMI. Le président congolais dément par ailleurs les révélations de l'ONG Publiez ce que vous payez selon lesquelles sur 69 projets de santé publiés qu'elle a suivis en 2017 et 2018, aucun n'a abouti. « C'est dans l'imagination de ceux qui parlent », déclare-t-il. Denis Sassou-Nguesso écarte aussi toute mesure de libération des opposants Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa. À ceux qui pensent qu'il prépare son fils Denis Christel Sassou-Nguesso pour lui succéder un jour, « cela est de la légende », répond-il sèchement. Interrogé sur le dossier Libyen, le président congolais, qui dirige le Comité de Haut-niveau de l'Union africaine sur la Libye, déplore la situation qui prévaut sur le terrain. Quant à la conférence de réconciliation nationale qui devait se tenir en juillet à Addis Abeba, il reconnaît que « les conditions actuelles ne permettent pas d'aller vers cet objectif ». Denis Sassou-Nguesso rappelle qu'il n'y a pas de solution militaire et appelle les belligérants « à la sagesse » pour que la souffrance du peuple libyen soit abrégée.

France24 : Monsieur le président, vous venez d'annoncer que le confinement, en raison du Covid-19 au Congo, qui devait se terminer à la fin du mois d'avril, allait être prolongé jusqu'au 15 mai. Vous avez aussi annoncé le port obligatoire du masque, une campagne de dépistage à grande échelle. Est-ce que cela veut dire que vous craignez que le pire soit encore devant vous, face à cette pandémie ?

Denis Sassou-Nguesso : Oui, nous avons pris ces décisions, parce que ces derniers temps, après trente jours de confinement, nous avons observé une remontée d'épidémie. On atteint aujourd'hui près de 260 cas, dont 10 morts – 2 médecins, parmi les morts – et une trentaine de cas guéris. Nous pensons que l'épidémie est encore là et voilà pourquoi nous avons cru utile de renforcer les mesures au cours des quinze prochains jours.

Pour les malades du Covid-19, il existe des traitements qui font débat. Celui basé sur la chloroquine et celui développé par Madagascar, à base d'artémisia*. Vous venez d'en commander, mais certains doutent de l'efficacité de ces remèdes. Comptez-vous l'utiliser au Congo ?

Nous pensons que tout le monde fait confiance au progrès de la science, mais devant nous, nous avons aussi des vies à sauver, puisque les scientifiques n'ont pas encore mis au point un médicament efficace, accepté par tous, nous pensons que tous les essais qui sont faits ailleurs et qui ont donné quelques signes d'efficacité, comme le protocole du professeur Raoult ou le produit de Madagascar, nous pensons qu'en milieu hospita-



lier, sous contrôle, nous devons les essayer, nous aussi, pour tenter de sauver des vies.

Monsieur le président, il y a évidemment cette crise sanitaire – vous venez de le dire – vous êtes encore en plein dedans – il y a une crise économique –, mais pour votre pays, en plus, il y a une crise pétrolière. Le prix du baril s'est effondré ces derniers temps. Vos revenus pétroliers vont être divisés de moitié. On prévoit une récession sévère. Est-ce que vous n'êtes pas inquiet ? Est-ce que vous ne craignez pas un effondrement économique de votre pays ?

Oui, les éléments que vous avancez sont exacts. Notre Parlement vient d'approuver un collectif budgétaire qui réduit notre budget 2020 de moitié, mais nous avons confiance. Nous pensons que le monde a connu des situations aussi graves dans le passé et que les économies du monde reprendront. Le pétrole remontera aussi – les prix –, et nous ne croyons pas à un effondrement général de tout ceci, pas à un effondrement de l'économie congolaise non plus.

Monsieur le président, le FMI ne vous a pas inclus dans une première liste de vingt-cinq pays à qui il accorde une aide d'urgence. Ne craignez-vous pas d'être oublié, d'autant que le FMI a gelé une tranche d'aide en décembre, estimant que vous n'aviez pas rempli vos obligations, notamment en matière de transparence, de restructuration de votre dette avec la Chine, et surtout avec des traders pétroliers ?

Nous sommes en rapport constant avec le Fonds monétaire international. La dette du Congo a été très structurée, avec l'appui de la Chine. Nos négociations avec les traders vont dans la bonne direction. Nous pensons que le Fonds monétaire international tient compte de tous ces éléments-là et approuvera la demande d'aide d'urgence que nous avons formulée.

Monsieur le président, vous de-

mandez combien au Fonds monétaire international et est-ce que vous pensez que vous allez, en effet, conclure ? Il y a deux traders pétroliers notamment, avec qui vous êtes en litige depuis des années et on parle de grosses sommes. C'est Trafigura et Glencore. Est-ce que vous allez conclure un accord avec eux et combien demandez-vous au FMI ?

Nous avons confiance. Nous pensons que nous allons conclure avec Trafigura et Glencore. Au Fonds monétaire, nous demandons une aide qui peut aller vers 300-400-500 millions de dollars, pourquoi pas... Mais nous maintenons le contact avec les autorités du Fonds monétaire.

Face à cette épidémie, des intellectuels africains ont lancé un appel aux chefs d'État pour qu'ils fassent plus pour leur population. Vous, qui êtes au pouvoir depuis longtemps, dans un pays *aussi riche* potentiel, vous devez vous sentir particulièrement visé. Reconnaissez-vous votre part de responsabilité ?

Les intellectuels dont vous parlez, je ne sais pas s'ils sont à notre contact ici, sur le continent. Mais en tout état de cause, nous sommes responsables de la vie de nos populations, oui, c'est vrai. Et nous avons pris une série de mesures pour atténuer les difficultés que connaissent les populations en cette période de crise. Par exemple, un Fonds de solidarité de 100 milliards de francs Cfa pour soutenir les entreprises en difficulté, et le secteur informel, de l'aide en direction des populations les plus démunies... Nous pensons que nous prendrons toutes les mesures pour soutenir notre peuple dans cette situation difficile. Nous l'avons toujours fait dans le passé.

Monsieur le président, il y a une organisation non-gouvernementale qui s'appelle « Publiez Ce Que Vous Payez » qui vient de révéler, elle a fait une étude sur les projets de santé, en affirmant que sur soixante-neuf projets de santé budgétés en 2017 et 2018, aucun n'avait vu le jour. Ce qui

pose quand même une question, à savoir : de l'argent a été budgété pour construire des hôpitaux. Il a disparu, il a été détourné. D'abord, votre réaction à ces affirmations et si elles sont avérées, que comptez-vous faire ?

Tout ceci est faux. Aucun sou n'a été détourné. Nous avons programmé la construction de près de quatorze hôpitaux. Douze pour les départements, un hôpital central des armées, l'hôpital *mère-enfant* qui est terminé et qui est en fonctionnement. Les autres sont à presque 75 % pour le gros œuvre. Mais tous ces chantiers ont été arrêtés et ils sont suspendus à cause de l'effondrement du cours du pétrole. Nous avons bon espoir qu'ils seront relancés et nous allons programmer d'en relancer deux, cette année.

Donc ce sont des accusations mensongères ? C'est ce que vous dites ?

Ce n'est que dans l'imagination. Ceci est dans l'imagination de ceux qui parlent et qui parlent au loin. Il serait bon qu'ils viennent ici au Congo, en Afrique, pour s'imprégner de la réalité.

Les organisations de défense des droits de l'homme, comme Amnesty International, demandent la libération de prisonniers politiques pendant la pandémie. Elles citent notamment vos opposants Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi Salissa. Est-ce que vous êtes disposé à faire ce geste pour des raisons sanitaires et humanitaires, avant la prochaine présidentielle du premier trimestre 2021 ?

Madame, je dois vous dire que les personnes que vous citez ne sont pas en prison, parce que ce sont des personnalités politiques. Elles ont pris part à l'élection présidentielle en 2016 en toute liberté et elles ont été poursuivies en justice pour des faits de droit commun. C'est pour ces faits-là que ces personnes ont été condamnées. Dans tous les cas, en ce qui concerne le gouvernement, il a été décidé de la libération de 365 prisonniers, qui ont été condamnés pour des délits mineurs. D'autres, parce qu'ils avaient

déjà purgé la plus importante partie de leur peine, 365 prisonniers ont été libérés pour désengorger les prisons. Mais les personnalités que vous citez ne sont pas en prison parce que ce sont des personnalités politiques, mais parce qu'elles ont commis des délits de droit commun.

Et donc elles ne seront pas libérées ? C'est ce que vous nous dites, aujourd'hui ?

Il n'y a pas de raison pour qu'elles soient libérées. J'ai dit : pour désengorger les maisons d'arrêt, 365 prisonniers ont été libérés.

On a mentionné rapidement la présidentielle de 2021. Elle est prévue au premier trimestre. On sait que le calendrier électoral, dans certains pays, va peut-être être bousculé à cause de la pandémie. Est-ce qu'il aura bien lieu en temps et en heure ou est-ce que vous envisagez un report en raison du Covid-19 ?

Cette question n'est pas encore à l'ordre du jour.

Certains prétendent que vous préparez votre fils Denis Christel Sassou Nguesso pour vous succéder un jour. Est-ce exact ? Est-ce votre souhait ?

Madame, cela est de la légende. Est-ce que nous pouvons aborder des questions plus sérieuses qui sont, en réalité, d'actualité ? S'il vous plaît...

On va parler d'une question d'actualité, qui hélas, est une question d'actualité depuis longtemps sur le continent : la Libye. Vous êtes en charge du Comité de haut niveau de l'Union africaine. À ce propos, les espoirs de cessez-le-feu ont volé en éclats. Les combats se multiplient. Toutes les tentatives de médiation ont échoué. Est-ce qu'on est vraiment au bord de la catastrophe en Libye et est-ce que la Conférence de réconciliation nationale qui était prévue à Addis-Abeba en juillet pourra avoir lieu dans ces conditions ?

Vous décrivez là une situation regrettable et dramatique. Pourtant, depuis la réunion de Berlin, il a été entendu que la question de la Libye n'avait pas de solution militaire et qu'il fallait aller vers des solutions politiques, aller vers un cessez-le-feu.

Et pour l'Union africaine il s'agit de préparer, puis de tenir un forum de réconciliation nationale inclusif à Addis-Abeba. Vous voyez bien que les conditions ne permettent pas, pour le moment, d'aller vers cet objectif. Mais l'Union africaine continue de conserver cet objectif-là, parce qu'elle considère qu'il n'y a pas de solution militaire en Libye. Et vous voyez bien que cette situation crée des drames dans les milieux des femmes, des enfants, de migrants...

Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel aux belligérants en Libye, un appel à la sagesse pour que la souffrance du peuple libyen soit abrégée.

Propos recueillis par RFI et France 24

PROCÈS VITAL KAMERHE

Canal futur télévision prêt à retransmettre les audiences en direct

La direction de ce média a écrit au président du Tribunal de grande instance de Kinshasa Gombe pour solliciter la retransmission en direct du procès du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, qui doit débiter ce lundi 11 mai.

Prévu dans quelques jours, le procès de Vital Kamerhe soulève déjà des vagues au sein de l'opinion avec, en toile de fond, l'incertitude sur une possible retransmission en direct. En tout cas, dans les milieux de l'Union pour la nation congolaise (UNC) où l'on estime n'avoir rien à cacher, les partisans du directeur de cabinet présidentiel en détention à l'ex-prison centrale de Makala militent pour un procès en direct. Ils pensent que cette façon de faire pourrait dédouaner leur leader qui entend crever l'abcès en mettant sur la place publique des faits de gestion longtemps dissimulés impliquant certaines têtes au sommet de l'Etat. « Il faut que ce procès soit en direct à la télévision parce que notre leader dont l'honneur a été souillé injustement soit lavé publiquement », commente un acteur politique proche de l'UNC.

Sur ces entrefaites, une chaîne

de télévision, Canal futur télévision, émettant à Kinshasa réputée proche du leader de l'UNC, a adressé le vendredi 8 mai une demande d'autorisation au président du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe lui annonçant sa disponibilité à retransmettre en direct le procès de Vital Kamerhe. « Au regard de l'intérêt que suscite ladite cause au sein de l'opinion, il sera difficile pour le tribunal de satisfaire la volonté de tous ceux qui voudront y assister dans le contexte actuel de l'état d'urgence qui limite tout rassemblement. Notre demande s'avère être un alternatif pour garantir à ce procès son caractère public », écrit, le directeur général de ce média, Njangukaraeo Kara.

En détention préventive à la prison de Makala depuis le 8 avril, le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, est soupçonné de



Vital Kamerhe

détournement des fonds alloués au programme des 100 jours initié par le président Félix Tshisekedi. Il lui est reproché trois chefs d'accusation. Primo : le détournement de 2.137.500 USD destinés à l'achat et l'érection de trois mille maisons préfabriquées pour les policiers et les militaires de la ville de Kinshasa. Secundo : le fait de corruption pour l'achat par le patron de Samibo, la société ayant gagné le marché des maisons préfabriquées, en faveur de Soraya Mpiana, belle-fille de Kamerhe, de la concession mesurant 70,00 m x 100,00 m, située sur la baie de Ngaliema, au quartier Basoko, dans la commune de Ngaliema. Tertio : le détournement de 48.831.148 USD remis à la société Samibo Sarl pour l'achat et l'érection de mille cinq cents maisons préfabriquées dans le cadre du projet des logements sociaux au profit de cinq provinces de la RDC, en l'occurrence Kinshasa, Kongo central, Kasai oriental, Kongo central et Sud-Kivu.

Alain Diasso

RDC

Le Miss s'insurge contre le brassage et mixage des rebelles repentis

Le mouvement fait remarquer que les annonces des redditions de plusieurs chefs de guerre dans les régions de l'Ituri, Beni-Lubero, Rutshuru et dans les Fizi Itombwe n'ont jamais été une solution pour mettre fin aux violences en RDC, surtout dans sa partie est.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo (MISS-RDC) dit constater qu'après la reddition de ces seigneurs de guerre des différents groupes armés tels Codeco, FRPI, Pareco, Tcheka, etc., la situation d'insécurité dans le pays ne fait que s'empirer au lieu de s'améliorer. « Ces chefs des groupes armés, se sentant menacés, soit par l'armée ou d'autres groupes rebelles. Et comme ils savent le laxisme qui règne dans notre pays, ils jugent souvent bon de faire reddition en vue de vite trouver "asile" au sein de l'armée nationale, tout en laissant derrière eux des mouvements très actifs qui continuent à endeuiller la population. Pour preuve, juste une poignée d'hommes des troupes se rendent avec le chef comme une façon de se protéger tout en entretenant leurs résidus sur le terrain », a regretté le Miss-RDC.

Pour mettre fin à ce qu'ils qualifient d'hypocrisie, les Indignés appellent à la vigilance car, pour eux, ces opérations de brassages et mixages se feraient pour « blanchir ces criminels en lieu et place de restaurer la

paix ». A en croire ces Congolais, il est impérieux de déférer ces chefs de guerre qui s'offrent à la repentance devant la justice pour répondre de leurs responsabilités avant tout processus des brassages ou mixages au sein de l'armée nationale. Cette fuite en avant, notent les indignés, est une recherche d'intégration rapide et facile dans l'armée régulière pour se protéger dans l'objectif de ravitailler ces groupes de terrain à partir des munitions volées dans les stocks des forces régulières.

La purge comme seule solution pour la paix

Pour le Miss, les autorités du pays doivent appliquer la purge dans l'armée en vue d'assurer une paix véritable dans les parties du pays affectées par la présence des groupes armés. « Le Miss/RDC se doit d'attirer l'attention des autorités congolaises pour que la purge demeure pour toujours un remède efficace pour une armée nationaliste et patriote », insiste ce mouvement. Cette association note, en effet, que depuis les guerres menées par les différents mouvements rebelles dans l'est du pays dont



L'armée nationale dans une expédition DR

le RCD, le CNDP et le M23, les milieux regorgent davantage de groupes armés jusqu'à présent, malgré les multiples redditions observées tambour battant de ces chefs de guerre. Le Miss rappelle à titre d'exemple que la province de l'Ituri est toujours à feu et à sang, bien qu'il n'y ait pas deux mois que les éléments FPRI s'étaient rendus eux-mêmes, avant l'assassinat de Gudjolo, chef de Codeco, et la reddition de son successeur. Pour le Miss l'annonce de la prise des différents bastions des présumés ADF à Beni ressemble à un éternel recommencement des offensives. Cette association note, pour d'autres chefs de guerre, que se sen-

tant menacé par les FDLR, Vita Kitambala, un mai-mai qui a longtemps opéré au sud du territoire de Lubero, par exemple, s'est rendu pour laisser le terrain au groupe armé Pareco de Lafontaine Kakule, qui vient de se rendre à nouveau. Alors que dans cette contrée opèrent les groupes mai-mai Mazembe de Kitete et Kabido mais aussi le NDC de Guidon, ce dernier succédant à Tcheka qui s'était rendu à la Monusco, après une guerre de leadership. Le Miss note également qu'aux alentours de la ville de Butembo règnent des groupes armés qui occupent les anciens bastions des mai-mai Lolwako et Mudo-hu Kukumana, deux anciens

chefs de guerre. Face à cette situation d'insécurité dans l'est du pays, le Miss dit également encourager l'armée loyaliste à multiplier les offensives et traquer ces groupes rebelles qui font payer des taxes illégales pour tout passant et résident de ce coin, mille francs congolais par mois, sous l'œil impuissant du gouvernement. « Cette absence de l'autorité de l'Etat congolais accentue la misère d'une population vivant surtout dans les villages, milieux de production pour alimenter les grandes agglomérations en denrées alimentaires », font remarquer les indignés.

Lucien Dianzenza